



3 octobre 2019

CIRCULAIRE CTOI

2019–39

Madame/Monsieur,

DEMANDE DE STATUT D'OBSERVATEUR DE SHARKPROJECT INTERNATIONAL

Veuillez trouver, ci-joint, une lettre de demande de SHARKPROJECT International visant à participer en tant qu'Observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV.9 du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission pourraient souhaiter autoriser SHARKPROJECT International à y prendre part en qualité d'Observateur compte tenu de l'intérêt manifesté envers la CTOI, comme indiqué dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que l'approbation a été accordée au Secrétaire exécutif pour inviter cet observateur potentiel à participer aux réunions de la CTOI.

Cordialement,

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Pièces jointes :

- Courrier de SHARKPROJECT International

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union européenne, France (Territoires), Guinée, Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Afrique du sud, Sri Lanka, Soudan, République Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni (TOM), Yémen. **Parties coopérantes non contractantes** : Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie** : Sièges de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

Mme Susan Imende Ugandi
Présidente de la Commission

Commission des Thons de l'Océan Indien
Le Chantier Mall (2nd floor)
PO Box 1011
Victoria Mahé
Seychelles

Heusenstamm, le 29.09.2019

SHARKPROJECT International e.V. : Demande d'obtention du statut d'Observateur aux réunions de la CTOI

Mme Imende Ugandi,
M. le Secrétaire de la Commission,

SHARKPROJECT International e.V. est une ONG pour la protection de l'environnement opérant à l'échelle internationale, basée en Allemagne. Nous sommes enregistrés comme organisme de bienfaisance et notre mission consiste en la protection de notre océan pour cette génération et les générations futures, en portant une attention particulière sur la conservation des requins et la protection de la biodiversité, les requins étant les plus grands prédateurs et étant donc vitaux pour des écosystèmes marins en bonne santé.

La pêche représente une importante source de protéines pour des millions de gens de notre planète et les produits de la mer sont essentiels pour la subsistance de nombreuses autres personnes, notamment dans les pays en développement. Ainsi, l'utilisation durable des ressources marines et la conservation efficace de la biodiversité des écosystèmes marins s'avèrent difficiles mais sont des tâches impératives dont doit s'acquitter l'humanité.

Toutefois, actuellement, plus d'un tiers de toutes les espèces pêchées commercialement sont déjà surexploitées et nous risquons de perdre plus de 30% de toutes les espèces connues de requins et de raies, et plus d'un tiers de tous les mammifères marins et récifs coralliens, et tout cela au cours des prochaines décennies en raison de l'impact de la pêche commerciale au cours de ces 50 dernières années.

La Liste rouge de l'UICN classe déjà un grand nombre de raies et de grands requins pélagiques dans la catégorie des espèces menacées et un nombre croissant d'espèces a été classé comme étant en danger critique ou en danger, alors que la majorité des espèces est en réalité toujours considérée comme appartenant à la catégorie « Données insuffisantes ». Même si de plus en plus d'espèces sont incluses dans les Annexes de la CMS et de la CITES en vue d'une meilleure protection, cette mesure n'a donné lieu jusqu'à présent qu'à certaines

améliorations pour quelques espèces et uniquement dans quelques régions mais n'a pas permis d'améliorer l'abondance globale des requins dans la plupart des zones, y compris dans l'Océan Indien.

Par conséquent, le SHARKPROJECT contribue, depuis 2016, aux évaluations des pêcheries durables et a soumis des suggestions et recommandations à de nombreuses évaluations quant à la manière d'améliorer la durabilité des pêches en termes d'impacts sur l'écosystème et de taux de capture, les requins étant l'une des espèces, mais pas la seule, au centre de notre attention et de nos préoccupations.

Dans le cadre de notre engagement nous avons également participé à l'évaluation de l'impact des DCPd associés à la pêche de thons réalisée par les flottilles de senneurs, leur impact sur le *Carcharhinus falciformis* et le *Carcharhinus longimanus* ainsi que sur les écosystèmes vulnérables. Et nous continuerons à travailler sur ces sujets alors que de plus en plus de pêcheries thonières s'engagent dans le processus de certification pour l'utilisation des DCPd et que cette question ne cessera de prendre de l'importance et doit être résolue de toute urgence pour l'Océan Indien et d'autres océans. Outre les DCPd, les prises accessoires et l'impact sur les populations de requins des flottilles palangrières et l'impact des pêcheries côtières sur les espèces de requins benthiques sont des problématiques auxquelles nous souhaiterions participer, en plus de lutter contre les activités INN, telles que le prélèvement des ailerons de requins et la rétention illégale des prises accessoires de mégafaune.

Nous sommes donc très intéressés par tous les efforts et développements concernant les requins et l'atténuation des prises accessoires en général et les pêcheries de la CTOI revêtent un intérêt majeur à ce titre.

Nous souhaiterions donc assister aux prochaines réunions de la CTOI en qualité d'observateurs et sollicitons, par la présente, l'obtention du statut d'observateurs aux réunions de la CTOI dans les meilleurs délais possibles. Nous vous remercions vivement de bien vouloir prendre notre candidature en considération.

Cordialement,

Alexander Smolinsky
Président SHARKPROJECT International e.V.

SHARKPROJECT International e.V.
Ottostraße 13
63150 Heusenstamm
Deutschland

Amtsgericht Offenbach, VR 1968

KONTAKT
 +49 6104 67 09 84
 +49 6104 68 93 84 3
info@sharkproject.org
www.sharkproject.org

VORSTAND
P. Alex Smolinsky
VP. Christine Gstöttner
VP. Denise Smolinsky
VP. Heiner Endemann
VP. Meik Obrock

BANKVERBINDUNG
Volksbank Maingau eG.
BLZ 505 613 15, Konto 505 55 55
IBAN DE47 5056 1315 0005 0555 55